



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 99.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 27
 Qui ont pris part à la délibération : 20 Pour : 20 Contre : 0

Date de la convocation : 9 octobre 2018

L'an deux mille dix huit et le seize octobre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. MANERO. MUSARD. Mmes ARMENGAUD. LABORDE PONS. M. VALMY. Mmes ALEXANDRE. FOISSAC.

Pouvoirs : Mme DENES à Mme PONS. M. PEGOURIE à M. GADEN. M. THOMAS à M. MANERO. Mme VERNIER à Mme ALEXANDRE.

Absents excusés : MM. DUBLIN. IGOUNET. PEGOURIE. POUVILLON. THOMAS. VICENS. Mmes DENES. FABREGAS. VERNIER. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE NICOLAS POUSSIN – AVENANT AU MARCHÉ

Exposé :

Par délibération n°81.2017 en date du 13 septembre 2017, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer le marché de travaux n°2017.14 relatif à l'extension de l'école maternelle Nicolas Poussin.

En complément des prestations prévues dans le marché, la délibération n°71.2018 en date du 12 juillet 2018 approuvait l'avenant en plus value d'un montant de 5 303.76 € HT pour le reprofilage du chemin privé en limite de l'école, dans le cadre du lot n°1 VRD exécuté par l'entreprise INNO TP.

Suite à la décision de confier la prestation à une autre entreprise, hors marché, un avenant en moins value est proposé à l'approbation du Conseil municipal.

Lot n° 1 – VRD – Entreprise INNO TP

- Suppression du reprofilage du chemin privé en limite de l'école: - 5 303.76 € HT.

Le montant total en moins value de cet avenant est de 5 303.76 € HT.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver l'avenant pour le marché 2017.14 avec l'entreprise citée dans la présente délibération pour un montant total en moins value de 5 303.76 € HT se décomposant ainsi :

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial lot HT	N° avenant	Montant nouvel avenant HT	Montant total lot en HT (tous avenants cumulés)
1	INNO TP	VRD	114 00 €	3	- 5 303.76 €	129 475.60 €

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer cet avenant.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20181016-16102018_99-DE
Reçu le 29/10/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,OU=DIRECTION GENERALE,OU=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN,C=FR
29/10/2018
Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE